



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie éolienne

Question écrite n° 109158

Texte de la question

M. François de Rugy appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la situation nouvelle créée par le vote récent de l'assemblée départementale vendéenne, qui s'est prononcée pour la réalisation du parc éolien *offshore* des deux îles. Le Président de la République, malgré un soutien large du projet par les acteurs économiques, les associations, et la plupart des collectivités locales avait considéré que l'opposition exprimée par l'ancien président du conseil général de la Vendée ne permettait pas d'en envisager la réalisation. Elle avait toutefois indiqué à plusieurs reprises qu'elle serait disposée à réétudier cette position, dans le cas où un "consensus large" serait réuni. Il est clair que c'est aujourd'hui le cas, et que plus rien de s'oppose à l'obtention du feu vert de l'État pour la mise en oeuvre d'un projet qui concourt aux objectifs de production énergétique renouvelable, et constitue par ailleurs un enjeu industriel considérable pour les entreprises du territoire. Aussi, il lui demande de faire en sorte que les appels d'offres dont la publication semble imminente intègrent un projet porté par l'ensemble des acteurs locaux, et qui est sans doute l'un des plus consensuels parmi ceux étudiés dans notre pays.

Données clés

Auteur : [M. François de Rugy](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109158

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 2011, page 5302

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)